

RÉUNION DE RENTRÉE

PARENTS DE 3^{ème}

Jeudi 12 septembre 2019

BIENVENUE AU COLLEGE LOUIS MERLE !



LE COLLÈGE POUR CETTE RENTRÉE

➤ 212 élèves

- 2 classes de 6^{ème} → 53 élèves
- 3 classes de 5^{ème} → 61 élèves
- 2 classes de 4^{ème} → 52 élèves
- 2 classes de 3^{ème} → 46 élèves

➤ 18 professeurs

➤ 5 personnels de Vie scolaire :

- 1 C.P.E et 4 assistants d'éducation
- référente 3^e Alicia

➤ 6 agents

➤ 1 secrétaire : Mme Dujour

➤ 1 adjointe gestionnaire : Mme Taillet

➤ 3 Personnels médico-social

- 1 psychologue de l'éducation nationale : Mme Allard
- 1 infirmière : Mme Guinebaud
- 1 assistante sociale : Mme Neveux

➤ Des intervenants extérieurs

LES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS

- **Le secrétariat** : documents administratifs, demandes d'information, demandes de RV, etc.
- **La vie scolaire** : les absences, les retards, les punitions, les dispenses, etc.
- **La gestion** : le règlement de la cantine, les voyages, les demandes de fonds social
- **Les professeurs** : pour tous les aspects pédagogiques
- La psychologue de l'éducation nationale **Mme Allard** pour tous les aspects liés à l'orientation
- La professeure principale **Mme Michaleck** ou **Mme Guérin**

LES OUTILS DE COMMUNICATIONS

- Le carnet de correspondance
- la chemise administrative
- L'agenda
- Le site du collège
- L'application Pronote via l'ENT i-Cart
- Le bulletin
- Les réunions Parents-Professeurs
- Les Rendez-Vous si nécessaire



E.N.T. I-CART



Collège Louis Merle
Secondigny



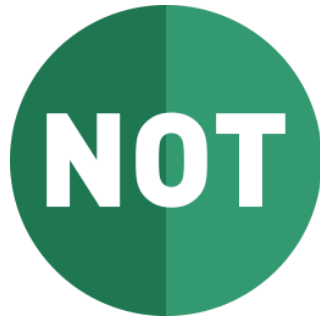
SON RÔLE



- Garder le contact avec le collègue
- Communiquer
- Être informé
- S'informer



POUR LES ÉLÈVES



Suivre sa scolarité

- Son emploi du temps
- Travail à faire + ressources numériques
- Ses résultats
- Messagerie avec les enseignants*

* Si accepté par l'enseignant



POUR LES PARENTS

PRONOTE



Pronote vous permet d'avoir accès à tout ce qui concerne la vie de votre enfant au collège:

- son emploi du temps jour par jour,
- ses résultats scolaires,
- ses compétences évaluées,
- ses punitions et sanctions éventuelles
- ses absences et retards éventuels,
- les devoirs qu'il/elle a à faire
- l'agenda du collège
- les informations particulières et les documents concernant l'établissement
- les menus de la cantine



Services en ligne

Collèges - Lycées

ACADÉMIE DE POITIERS

Etape 1 Sélectionnez un type d'établissement :

<input type="radio"/> Agricole	<input checked="" type="radio"/> Education Nationale	<input type="radio"/> Maritime
--------------------------------	--	--------------------------------

Etape 2 Vous souhaitez vous connecter en tant que :



SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

votre identifiant

votre mot de passe



VALIDER

identifiant oublié ?



mot de passe oublié ?



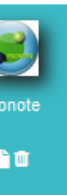
Je me connecte avec FranceConnect



Mes Applications

Vie scolaire et ressources Applications

FAVORIS



Informations

Site du collège e-sidoc RECTORAT

Conseil Départemental

1ÈRE JOURNÉE UNSS

[En savoir plus](#)

Les activités de l'UNSS au sein de l'Association Sportive débuteront mercredi 11 Septembre.

Au programme :

 Futsal (foot en salle)

 Sports collectifs au choix

Le rendez-vous est fixé à 13h30 à la salle Léo Lagrange. Cette journée se terminera à 16 heures.

Pour rappel :



L'Association Sportive du Collège permet, pour les élèves volontaires, de pratiquer un grand nombre d'activités. Il suffit de remplir une autorisation parentale (à demander aux professeurs EPS) et de régler le montant de la cotisation (...)

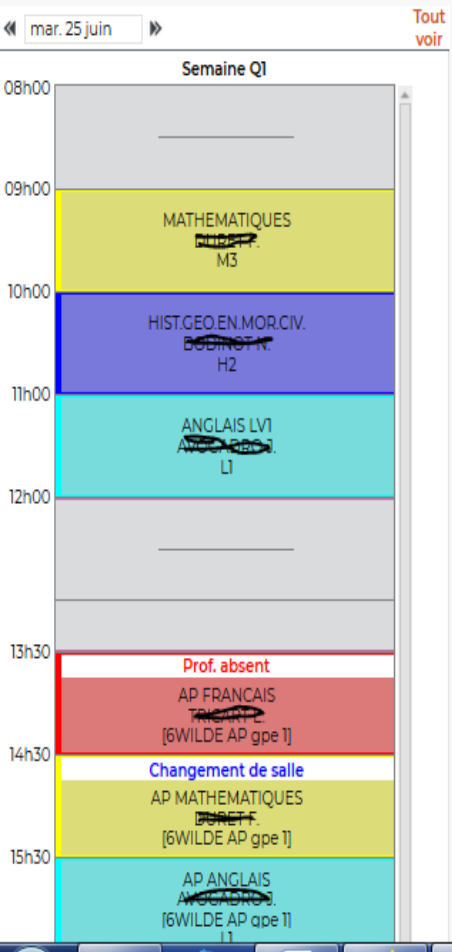
COLLÈGE AU CINÉMA

[En savoir plus](#)

Mes courriels i-Cart

 Actualiser  Ecrire  Plus

 **Ouverture de votre compte de messagerie**

21/02/2018 15:23:33



Travail à faire Tout voir

Pour Aujourd'hui

HIST.GEO.EN.MOR.CIV. Fait

MATHEMATIQUES Fait

Dernières ressources pédagogiques Tout voir

TECHNOLOGIE
6synthèse72.pdf déposé le 21/06

ARTS PLASTIQUES
6° monsieur fil de fer BD.odt déposé le 19/06

ARTS PLASTIQUES
6° monsieur fil de fer BD.odt déposé le 12/06

MATHEMATIQUES
n°101 p 143 cycle 3.pdf déposé le 11/06

MATHEMATIQUES
n°46 et 47 p 136 cycle 3.pdf déposé le 06/06

Absences, punitions ... Tout voir

Absence à justifier Aujourd'hui de 9h00 à 13h00

Dernières notes Tout voir

TECHNOLOGIE le 07/06 12,50

Dernières évaluations Tout voir

TECHNOLOGIE le 07/06 ● ●

Portail du CDI

Rechercher une ressource dans la base du CDI

Agenda Tout voir

DNB sciences - Le 28 juin de 12h50 à 14h30 Gabrielle, Ava

DNB Histoire-Géographie - Le 28 juin de 08h10 à 11h10 Gabrielle, Ava

DNB Mathématiques - Le 27 juin de 14h10 à 17h10 Gabrielle, Ava

DNB Français - Le 27 juin de 08h10 à 12h45 Gabrielle, Ava

préparation salles DNB M/H/L - Demain de 08h00 à 12h00 Gabrielle, Ava

Soirée lecture en salle théâtre - Aujourd'hui de 19h00 à 20h45 Ava

Restitution Irlande (au réfectoire) - Aujourd'hui de 17h00 à 19h00 Gabrielle

Réunion FSE (au Foyer - Aujourd'hui de 12h45 à 13h30 Gabrielle, Ava

Informations & Sondages Tout voir

À titre individuel

CALENDRIER FIN D'ANNÉE

CONSULTATION NATIONALE FUTUR PLAN DE DEVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE

ACTION HUMANITAIRE

CRÈVE DU MAI

Version mobile :



A screenshot of the Google Play Store page for the PRONOTE application. The page header includes the Google Play logo and the text "Google Play". The application's icon, a yellow butterfly on a green circle, is displayed on the left. To the right of the icon, the application name "PRONOTE" is shown in large black letters, followed by the developer "Index Education" and the category "Enseignement". A star rating of 4.5 out of 5 is shown with the number "14712" and a user icon. Below this, a PEGI 3 rating icon is visible. A green button labeled "Installée" is positioned to the right of the application details. A large video thumbnail is centered on the page, featuring the butterfly icon and a play button, with the text "Configurer l'application mobile PRONOTE" overlaid. To the right of the video, a preview of the application's mobile interface is shown, displaying the PRONOTE logo and a profile selection screen for "COLLEGE INDEX EDUCATION".



En cas de problème :



académie Poitiers **E** Collège Louis Merle SECONDIGNY

RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Liens Utiles | Informations Administratives | Espace Pédagogique | Orientation et Parcours Avenir | Le CDI du Collège | Associations du Collège | Vie de l'Établissement

Recherche...

Bienvenue au collège Louis Merle

4 rue du Stade
79130 Secondigny
► **Pour nous contacter :**

- Téléphone : **05 49 63 74 68**
- Fax. : 05 49 95 62 18
- Par mail : **Cliquez ici**

► **E.N.T. / Pronote : i-Cart**

Distribution des fournitures 28 août 2019

Bonjour à tous, nous vous rappelons que les familles qui ont commandé leurs fournitures au mois de juin par le biais du FSE peuvent venir les récupérer jeudi 29 août de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. En cas

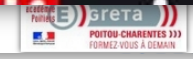
Rentrée des élèves 27 août 2019

La rentrée de tous les élèves s'effectuera la lundi 02 septembre 2019 à 8 h 30. Les élèves doivent apporter pour ce premier jour, un cahier de brouillon, une trousse et leur agenda. Les livres seront distribués et

Aides scolaires

Commune de Secondigny
Département de la Vendée
En ce qui concerne les familles de l'année scolaire 2019-2020, les mêmes montants d'aides que l'année en cours.

A vertical stack of three logos. The top one is the i-Cart! logo. The middle one is "Assistance i-Cart!" with "Assistance" in red and "i-Cart!" in black, all within a red rounded rectangle. The bottom one is the "e-sidoc" logo with the tagline "Le portail du CDI".



SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement



Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève



Évitez les attroupements devant l'établissement



Signalez tout comportement ou objet suspect



Organisation de trois exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :

Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement



LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent



DANS LES GENDARMERIES OU COMMISSARIATS DE POLICE

- Réseau de correspondants « Police & gendarmerie, sécurité de l'École »
- Renforcement des patrouilles mobiles



DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Un référent sûreté par département
- Des correspondants « éducation nationale » dans les cellules de crise préfectorales



DANS LES PRÉFECTURES

- État-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires
- Un exercice cadre de gestion de crise



DANS LES RECTORATS

- Cellules académiques de gestion de crise
- Un référent sûreté par académie
- Un exercice alerte SMS à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement



LES EMPLOIS DU TEMPS

- Les semestres
- Les semaines A et B
- Les heures de groupes et les heures en classes entières
- Les heures de permanence : 32h de présence... pour 26h de cours !
- Devoirs faits

LES DISPOSITIFS D'AIDE

- **L'AP (accompagnement personnalisé)**
- **L'heure de vie de classe**
- **Devoirs Faits**

QUELQUES POINTS IMPORTANTS

- **Bien nous informer en cas de changement de coordonnées téléphoniques, postales ou bancaires**
- **Le téléphone portable**
- **Nous contacter en cas de souci**

CE QUE L'ON ATTEND DES ÉLÈVES

- Respect (adultes, camarades, matériel, consignes)
- Travail (noter tout ce qui est demandé, leçons, devoirs...)
- Rattraper les absences
- Prise progressive d'autonomie et de responsabilités
- Solliciter l'adulte

LE ROLE DES PARENTS DANS LA REUSSITE SCOLAIRE

Avec un adolescent... un rôle d'équilibriste!

- Changements de rythme internes et modifications physiques
- Décalages âge / corps / maturité
- 2 ennemis identifiés : les écrans et la flemme !

Accompagner votre enfant pour :

- Garantir une bonne hygiène de vie
- Lui donner des tâches à effectuer
- Maintenir une vie familiale
- Insister sur la persévérance et l'importance de l'effort
- L'encourager !
- Limiter les écrans
- S'intéresser au travail scolaire (signer les évaluations...)
- Se connecter régulièrement à Pronote
- Vérifier que les devoirs sont faits sérieusement
- Vérifier le carnet de correspondance
- Vérifier le sac
- Vérifier la bonne organisation du travail personnel
- Vérifier le rattrapage des absences
- Prendre contact avec nous dès que nécessaire

AU SEIN DU COLLÈGE

- **Vous présenter aux élections de représentants de parents d'élèves**
- **Participer aux conseils de classe (réunion d'information)**
- **Participer aux activités proposées par le foyer (F.S.E.)**
- **Participer à l'association de parents d'élèves (A.P.E) :**
ape.louismerle@orange.fr

L'ANNEE DE 3^e

Français	4h
Mathématiques	3h30
Histoire-Géographie / EMC	3h30
EPS	3h
Anglais	3h
Espagnol	2h30
Arts Plastiques	1h
Education Musicale	1h
SVT	1h30
SPC	1h30
Technologie	1h30

= 26h de cours par semaine, plus les heures optionnelles, les heures de vie de classe, les heures de Devoirs Faits, les heures de permanence...

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Au cours de leur scolarité, les élèves suivent **4 parcours éducatifs**.



Le **parcours citoyen** se construit autour du nouvel enseignement moral et civique, d'une éducation aux médias et à l'information. La participation et les initiatives des élèves dans les actions favorisant la formation du futur citoyen sont encouragées.



Le **parcours Avenir** permet de la 6^e à la terminale de construire son parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.



Le **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PEAC) permet d'acquérir une culture artistique personnelle tout en diversifiant ses moyens d'expression.



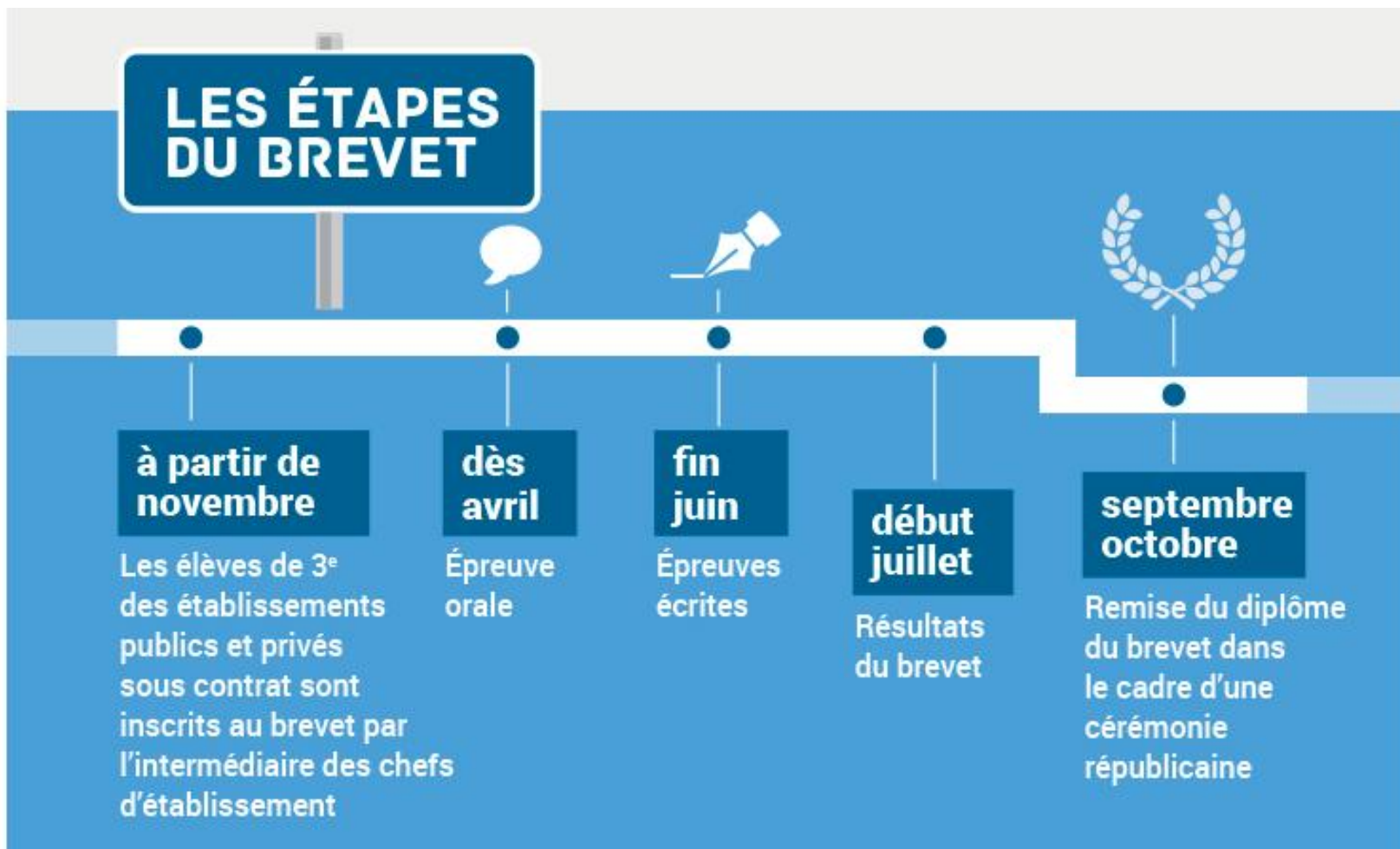
Le **parcours éducatif de santé** permet d'explicitier ce qui est offert aux élèves en matière de santé, dans les domaines de l'éducation, la prévention et la protection.

Les parcours prennent en compte les activités réalisées au collège **MAIS AUSSI** les activités extra-scolaires. Tout cela est archivé dans FOLIOS.

LES PROJETS ET THEMES D'ETUDE CETTE ANNEE

Parcours d'Education Artistique et Culturelle	Parcours Avenir	Parcours Citoyen	Parcours santé	Autres projets ou projets transversaux
<p>Pépinière / thème des migrants : Le Prix de l'Aventure</p>	<p>Stage de 3^e Bravo les artisans Mini stages Le Monde des Ados</p>	<p>Concours national de la Résistance Sécurité routière Rallye citoyen le député et la loi la défense nationale</p>	<p>Agora / Education à la sexualité Don du sang / Don d'organes</p>	<p>Journée des talents Classe flexible Réaménagement de la cour Malette des parents UNSS Délégués et CVC Rencontres chorales Clubs Génération 2024</p>

LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET



L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait
de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice
de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis
de tableaux ou de schémas,
et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents
et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie,
sciences de la vie et de la Terre
et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet
mené en histoire des arts
ou dans le cadre d'un EPI ou
de l'un des parcours éducatifs.
L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

➤ **IMPORTANT: il est indispensable d'avoir une pièce d'identité en cours de validité pour se présenter aux épreuves terminales du DNB!**

➤ Une cérémonie républicaine de remise des diplômes s'effectuera en octobre ou novembre 2020.

LA PREPARATION

➤ **l'importance du diplôme**

- Il atteste au niveau national du niveau des élèves
- Il est exigé par de nombreux patrons, qui le considère comme un minimum requis
- Il est indispensable pour passer certains concours de la fonction publique

➤ **la mémorisation des connaissances**

- L'écoute en classe = 80% du travail de fait
- Les étapes de la mémorisation => essais/erreurs, quiz, auto-évaluation, affichages

➤ **les professeurs** sont tous à la disposition des élèves pour les aider et les conseiller dans leur travail : les élèves ne doivent pas hésiter à les solliciter.

EN CLASSE

- des exercices de type brevet dans les matières concernées
- des aides méthodologiques et des ressources dans chaque matière
- travail sur le diaporama
- travail sur la prise de parole en public
- une possibilité de présentation en langue étrangère
- des épreuves blanches
 - épreuves écrites au mois de mars
 - oral blanc le jeudi 7 mai
 - épreuve orale le mercredi 17 juin
- une grille d'évaluation fournie aux élèves
- un suivi régulier possible via Pronote pour les parents

DIPLOME NATIONAL DU BREVET SESSION 2020

EPREUVE ORALE

Arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution
du Diplôme d'attribution National du Brevet
Bulletin officiel n°14 du 8 avril 2016

NOM et Prénom :

Classe :

Intitulé du projet :

Si la présentation se fait à plusieurs, nom et prénom des autres membres du groupe :

-
-

Si le projet présenté correspond à un parcours éducatif, à quel parcours il se rattache :

- Parcours citoyen
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours santé
- Parcours avenir

⇒ Disciplines impliquées dans ce parcours :

Si le projet présenté correspond à un EPI, thématique disciplinaire dans lequel il se place :

- Langues et cultures de l'Antiquité
- Sciences, technologie et société
- Corps, bien-être et Sécurité
- Monde économique et professionnel
- Culture et création artistique
- Transition écologique et développement durable
- Information, communication, citoyenneté
- Langues et cultures étrangères

⇒ Disciplines impliquées dans cet EPI :

Si l'élève souhaite réaliser une partie de son exposé en langue étrangère : Anglais Espagnol

Validation du professeur principal : choix de l'élève validé choix de l'élève déconseillé

Remarques et conseils éventuels :

Date et signature :

Date et signature de l'élève :

Date et signature des responsables
légaux :

Date et signature du chef
d'établissement :

EVALUATION EPREUVE ORALE

Diplôme National du Brevet

Session 2019

NOM :

Prénom :

Sujet présenté :

I- MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE

PRESENTATION (5 minutes)

Formuler des phrases correctes avec un vocabulaire varié.

0 - 1

2 - 3

4 - 5

6 - 8

REPORT DES POINTS
.....

Etre audible et compréhensible : clarté, fluidité, élocution, aisance.

0 - 1

2 - 3

4 - 5

6 - 8

.....

Adopter un comportement physique convenant à l'épreuve.

0 - 1

2 - 3

4 - 5

6 - 7

.....

Respecter le temps imparti.

0 - 1

2 - 3

4 - 5

6 - 7

.....

ECHANGE AVEC LE JURY (10 minutes)

Etre capable de répondre aux questions avec pertinence.

0 - 4

5 - 10

11 - 15

16 - 20

Total /50

II- MAITRISE DU SUJET

Introduction, présentation du sujet : soutenance de projet, parcours ou EPI choisi, plan, motivation.

0 - 3

4 - 6

7 - 9

10 - 11

REPORT DES POINTS
.....

Décrire la démarche adoptée : étapes-clés, implication personnelle, aspect collaboratif.

0 - 3

4 - 7

8 - 10

11 - 13

.....

Exposer les connaissances et compétences acquises.

0 - 3

4 - 7

8 - 10

11 - 13

.....

Analyser et porter un regard critique, faire un bilan personnel : réussites, difficultés.

0 - 3

4 - 7

8 - 10

11 - 13

Total /50

III- BONUS

Présentation orale en langue vivante étrangère. Langue concernée :

0

0

+ 3

+ 5

.....

Diaporama : quelques diapos seulement, sans texte rédigé, commenté de façon pertinente

0

0

+ 3

+ 5

.....

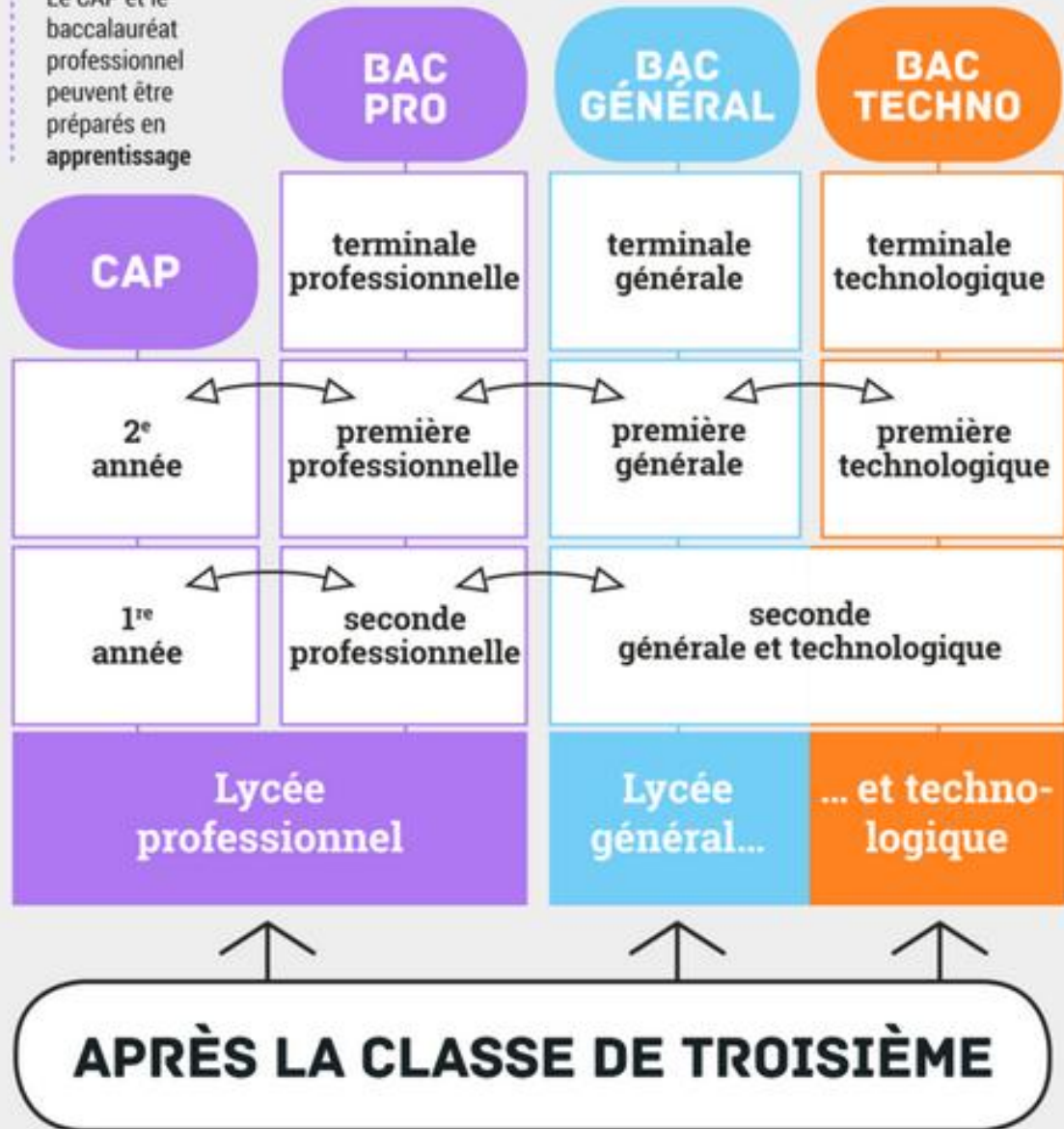
Total /100

L'ORIENTATION

- la classe de 3ème constitue un palier d'orientation: les élèves peuvent ensuite choisir entre plusieurs voies et types d'enseignement.
- le choix doit se faire en fonction
 - de la motivation de l'élève,
 - de ses compétences scolaires,
 - et des possibilités offertes
- un site utile : www.onisep.fr


LA SCOLARITÉ AU LYCÉE


Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage



↔ Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux **provisaires** sur la fiche de dialogue :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Au conseil de classe du 2^e trimestre**, un avis **provisoire** d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
 - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
 - **Au conseil de classe du 3^e trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
 - Possibilité de faire appel si désaccord persistant
 - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

- 
- **Possibilité d'effectuer des mini-stages en lycées => une journée ou une demi-journée pour découvrir en immersion**
 - **Possibilité d'effectuer des stages sur les vacances scolaires dans le cadre de Bravo les Artisans**
 - **Possibilité de mettre en place un parcours dérogatoire pour des élèves décrocheurs**

QUELLES PERSONNES RESSOURCES?

- La Professeure Principale
- La Psychologue de l'éducation nationale
 - Présente le lundi après-midi
 - Rendez-vous avec l'élève seul ou avec l'élève et ses parents
- Rendez-vous possible au CIO de BRESSUIRE
- Le chef d'établissement si besoin

LE STAGE EN ENTREPRISE

- du 27 au 31 janvier 2020
- recherches à débiter dès maintenant
- l'élève doit aller se présenter ou appeler des lieux de stage qui l'intéressent : cela se prépare par écrit !
- lieu à choisir en fonction des centres d'intérêt
- possibilité de ne pas faire dans le coin
- possibilité d'obtenir de l'aide pour la recherche des stages
- convention à remplir et à signer, nous ferons les photocopies

CONVENTION

relative à l'organisation du stage d'observation en milieu professionnel

année 2019-2020

Vu le code du travail, et notamment son article L. 211-1 ;
 Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 313-1, L. 331-4, L. 332-3, L. 335-2, L. 411-3, L. 421-7, L. 911-4 ;
 Vu le code civil, et notamment son article 1384 ;
 Vu le décret n° 2003-812 du 26 août 2003 relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves mineurs de moins de seize ans ;
 Vu la circulaire n° 2003-134 du 8 septembre 2003 relative aux modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves mineurs de moins de 16 ans ;

La convention est signée entre l'entreprise représentée par son chef d'entreprise,

M.....
 et

Le Collège Louis Merle de Secondigny, représenté par Madame Raphaëlle Couvreur-Beaudoin, en qualité de chef d'établissement, concernant le stage d'observation en entreprise effectué par :



Nom et prénom de l'élève :	Classe :
Numéro de téléphone des parents :	

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : La présente convention a pour objet la mise en œuvre d'un stage d'observation en milieu professionnel, au bénéfice de l'élève désigné ci-dessus, élève de 3^{ème} au Collège Louis Merle de Secondigny.

Article 2 : Les objectifs et les modalités du stage d'observation sont consignés dans l'annexe pédagogique. En effet, le stage d'observation est un prolongement de l'activité pédagogique : il concourt à l'information de l'élève, et le chef d'entreprise s'engage à apporter à l'élève les informations lui permettant d'appréhender les réalités de l'entreprise. En accord avec le chef d'entreprise, le chef d'établissement ou un professeur du collège s'assure des bonnes conditions de déroulement du stage.

Article 3 : Durant son séjour en entreprise, le stagiaire reste sous statut scolaire. Il reste sous l'autorité et la responsabilité du chef d'établissement. L'élève ne pourra prétendre à aucune rémunération.

Article 4 : L'élève devra se conformer au règlement et aux règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise. Toute absence devra être signalée par le chef d'entreprise au collège (n° de téléphone : 05.49.63.74.68). En cas de manquement à la discipline, le chef d'entreprise se réserve le droit de mettre fin à l'accueil du stagiaire. Il doit néanmoins au préalable, prévenir le chef d'établissement du collège et s'assurer qu'il a bien eu l'information avant le départ de l'élève de l'entreprise.

Article 5 : L'élève bénéficie de la législation sur les accidents du travail en application de l'article 416, premier paragraphe du Code de Sécurité Sociale. En cas d'accident survenant à l'élève, soit dans l'entreprise, soit au cours du trajet, le chef d'entreprise doit immédiatement prévenir le chef d'établissement, puis remplir les formalités prévues et faire parvenir toutes les déclarations le plus rapidement possible au chef d'établissement.

Article 6 : Au cours du stage d'observation, toute intervention ou utilisation par l'élève de machines ou de matériel dangereux est interdite.

Article 7 : Les frais de nourriture, d'hébergement et de déplacement sont à la charge du stagiaire.

Article 8 : Le chef d'entreprise doit disposer d'une assurance garantissant sa responsabilité civile pour tous les cas où celle-ci pourrait être engagée. Il en est de même pour l'établissement scolaire et la famille.

Article 9 : Dans le cadre de la réglementation scolaire, les horaires légaux de l'élève stagiaire sont compris entre 8h00 et 19h00. La durée de la présence hebdomadaire de l'élève en milieu professionnel ne peut excéder 30 h par semaine pour les élèves de moins de 15 ans, et 35h par semaine pour les élèves de plus de 15 ans. La durée journalière ne peut excéder 7h par jour. Le travail de nuit est interdit. Au-delà de 4h30 d'activités, l'élève doit bénéficier d'une pause d'au moins 30 minutes. Le repos hebdomadaire doit avoir une durée minimale de 2 jours, si possible consécutifs.

Les horaires seront les suivants :

Le stage se déroulera du au		
jours	matin	après-midi
.....	de à	de à
.....	de à	de à
.....	de à	de à
.....	de à	de à
.....	de à	de à
Total heures

Article 10 : La présente convention est conclue et signée pour la durée du stage d'observation.

ANNEXE PEDAGOGIQUE

Objectifs : ce stage permet d'offrir une première expérience professionnelle à l'élève. Il va ainsi pouvoir découvrir le fonctionnement d'une entreprise, d'un service et ses règles d'organisation, ce qui sera ensuite exploité pour nourrir sa réflexion par rapport à son projet d'orientation.

Evaluation : cette période de stage fera l'objet d'une présentation orale par l'élève au collège.

Activités envisagées durant le stage (à remplir par l'entreprise) :

Objectifs visés durant le stage :

Nom et qualité du tuteur de l'élève dans l'entreprise :

Nom de l'enseignant chargé de suivre le stage :

Modalités d'organisation : entourer ou préciser (à remplir par l'élève)

Hébergement : parents / membre de la famille / autre :

Restauration : collège / sur place / parents / autre :

Transport : voiture / bus / vélo / marche à pied / autre :

A, le L'Elève	A, le Le Responsable légal de l'élève
A, le Le Chef d'entreprise	A, le Le Chef d'établissement, Raphaëlle Couvreur-Beaudoin

MERCI
DE VOTRE ATTENTION
ET EXCELLENTE
ANNEE SCOLAIRE
A TOUTES ET A TOUS !

